



AXA World Funds

Framlington Longevity Economy

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds

Investissez dans les entreprises qui
apportent des **solutions pérennes**
aux conséquences de l'allongement de
l'espérance de vie.

Pour quels investisseurs ?

AXA WF Framlington Longevity Economy a été créé pour
des investisseurs qui veulent diversifier leur capital en investissant
dans des actions mondiales dont les activités couvrent quatre
domaines en lien avec la longévité.

La population mondiale vieillit

Conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse du taux de fécondité, le vieillissement de la population à l'échelle mondiale s'opère bien plus vite qu'on ne le pense. En effet, le taux de croissance de la population dès 60 ans et plus devrait être cinq fois plus élevé que celui du reste de la population d'ici 2030, tandis qu'aux États-Unis, le taux de croissance de la population des octogénaires et plus devrait être 17 fois plus élevé que celui de la population des moins de 60 ans¹.

Ce contexte est source de nombreux défis et opportunités, à la fois pour les États, les entreprises et les individus.

De nombreuses entreprises doivent s'adapter rapidement aux besoins de cette catégorie importante de la population qui

continue de croître. Les personnes âgées et les futurs retraités devraient représenter 55 % de la croissance de la consommation sur les marchés développés d'ici 2030², créant ainsi des opportunités pour les entreprises qui sauront répondre à leurs besoins.

L'allongement de la durée de vie entraîne aussi une hausse des frais de santé : les dépenses médicales personnelles dans les pays développés doublent à 65 ans et quadruplent au-delà des 85 ans³. L'amélioration du bien-être humain, social et économique passe nécessairement par la compréhension, la prévention et le traitement des maladies associées au vieillissement. Cela devrait également créer des opportunités pour les entreprises qui cherchent à endiguer les maladies chroniques.

4 secteurs particulièrement concernés :

1. La consommation des seniors

D'ici 2030, les deux tiers de la hausse des dépenses des plus de 60 ans dans les pays développés concerneront les secteurs liés à l'amélioration de la qualité de vie³ - la beauté/l'esthétique, les soins personnels, la forme physique, le logement, les voyages, les loisirs et les divertissements par exemple.

2. Le bien-être

Les coûts liés aux soins médicaux sont de plus en plus importants et la prévention reste donc la manière la plus économique de limiter les dépenses. Le marché du bien-être couvre la médecine préventive, les traitements personnalisés, la nutrition, la beauté et les soins anti-âge.

3. Les traitements médicaux

Le cancer, les diabètes et les maladies cardio-vasculaires touchent une part de plus en plus grande de la population mondiale. Puisque l'espérance de vie s'allonge, ces maladies chroniques liées à l'âge affectent les malades de cette génération plus longtemps que ceux des générations précédentes. Il existe des entreprises qui cherchent des solutions de traitement pérennes pour les générations futures.

4. Les soins aux personnes âgées

La dépendance accrue des octogénaires et plus, une catégorie d'âge en croissance rapide, influe progressivement sur les soins de long terme. Le marché de l'immobilier et des résidences avec services pour seniors est appelé à se développer au cours des prochaines années⁴.

¹ ONU, données en date de mai 2018

² McKinsey Global Institute. Urban World: The Global Consumers to Watch, avril 2016

³ US Centers for Medicare & Medicaid Services, via Bank of America Merrill Lynch, avril 2016

⁴ Bank of America Merrill Lynch, 'The Silver Economy - Global Ageing Primer' mai 2016

Politique d'investissement



Vous voulez en savoir plus sur **AXA WF Framlington Longevity Economy** ? Consultez notre site internet www.axa-im.be

AXA WF Framlington Longevity Economy vise à générer une croissance à long terme du capital mesurée en USD, en investissant dans des actions de sociétés du monde entier de toute capitalisation boursière liées au vieillissement de la population et à l'allongement de l'espérance de vie.

Le compartiment investit en permanence au moins les deux tiers de son actif net en actions et titres assimilés de sociétés principalement axées sur les domaines des soins aux personnes âgées, du bien-être et des

traitements médicaux. Le compartiment vise également à bénéficier de la hausse des dépenses des seniors (dont les activités de loisirs, la planification financière et les cosmétiques).

Le compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement, dans la limite de 200 % de son actif net. Des instruments dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.

Pourquoi choisir AXA WF Framlington Longevity Economy ?

Un accès au potentiel de croissance de l'économie de la longévité

AXA WF Framlington Longevity Economy vise à fournir aux investisseurs un accès aux entreprises qui devraient tirer parti de cette évolution démographique, sociale et économique dans les prochaines décennies. Cela concerne principalement les domaines de la consommation, du bien-être, de la santé et des soins pour les seniors.

Une vaste exposition à la thématique de la longévité

Dans le but d'offrir aux investisseurs un accès significatif aux moteurs de performance potentielle des actions, l'exposition à la thématique de l'espérance de vie est importante et mesurable. Pour cela, les données financières des entreprises et l'exposition de leur chiffre d'affaires à des facteurs et à des sous-segments de l'économie de la longévité du monde entier sont analysées.

Une approche active et de long terme de la thématique de la longévité

L'objectif de la stratégie est d'identifier les entreprises qui apportent des solutions concrètes aux conséquences de l'allongement de l'espérance de vie sur le long terme.

Risques

Il y a des risques inhérents à tout type d'investissement, y compris en AXA WF Longevity Economy :

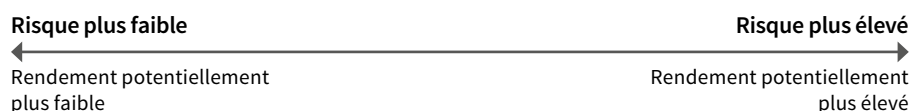
Risque de contrepartie : risque de défaut (insolvabilité, faillite) de l'une des contreparties, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de techniques comme les instruments dérivés : certaines stratégies de gestion supposent des risques spécifiques, comme le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque de valorisation, les risques juridiques et opérationnels, et le risque lié aux actifs sous-jacents.

Risque de levier : l'effet de levier exerce un effet tonique sur les rendements positifs. Cependant, l'effet est inverse en cas de pertes sur les marchés baissiers.

Risque de crédit : en cas de défaut de paiement ou de perte de qualité d'un ou plusieurs émetteurs, la valeur de l'obligation diminuera et, par la suite, la VNI.

Profil de risque et de rendement ⁽¹⁾



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

À propos de l'équipe de gestion

Dani Saurymper,
Gestionnaire principal d'AXA WF Framlington Longevity Economy



« Le vieillissement de la population constitue une tendance irréversible qui influencera chaque facette de la vie moderne. Les entreprises prennent rapidement conscience que les consommateurs plus âgés sont plus actifs, aventureux et férus de technologie que ne le suggèrent les clichés datés sur la vieillesse. À l'heure actuelle, le vrai défi pour les investisseurs consiste à identifier les entreprises dont les

produits et les services sont judicieusement positionnés pour créer une connexion avec les consommateurs vieillissants. AXA WF Framlington Longevity Economy reste fidèle au processus d'investissement construit au sein des équipes Framlington Equities, dont l'approche de sélection de titres cherche à offrir des résultats de croissance à long terme. »

Caractéristiques spécifiques

AXA WF Framlington Longevity Economy - Part A (H) EUR

Forme juridique	Compartiment de la SICAV luxembourgeoise AXA World Funds constituée pour une durée indéterminée ⁽²⁾
Nationalité	Luxembourgeoise
Date de création – Part C A (H) EUR	12/01/2007
Devise de référence	USD
Devise de la part	EUR
Valorisation	Journalière
Type de part	Capitalisation
Code ISIN (C)	LU1830283831
Droits d'entrée maximum	5,5% ⁽³⁾
Droits de sortie maximum	-
Frais de gestion maximum	1,75%
Frais courants estimés (frais de gestion réels compris)	2,04%
TOB de sortie/conversion (part de capitalisation)	1,32% (max. : 4 000 €)
Souscriptions/rachats	Journalière (J) avant 14 h (heure du Luxembourg) ⁽⁴⁾
Règlement	J+3 jours ouvrables
Taux de précompte mobilier (si part de distribution)	30%
Taxe belge sur l'épargne	30% (sur les plus-values) ⁽⁵⁾
Société de gestion	AXA Funds Management S.A. ⁽⁶⁾
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers Paris
Dépositaire	State Street Bank Luxembourg
Publication de la VNI	www.beama.be
Structure 'Nominee' ⁽⁷⁾	Applicable en fonction du choix du distributeur Tarification applicable selon le distributeur
Swing pricing ⁽⁸⁾	2% max. de la VNI

Préalablement à toute souscription, l'investisseur est prié de prendre connaissance du KIID et du prospectus.

Le KIID, le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès du service financier Caceis Belgium, avenue du Port 86C-b320, 1000 Bruxelles, auprès d'AXA IM Benelux S.A, Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles ou auprès de votre distributeur. Le KIID, les rapports annuel et semi-annuel sont disponibles en français, néerlandais, allemand et anglais; le prospectus en français, allemand et anglais. En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Vous pouvez retrouver les personnes de contact du service de plaintes interne de chaque distributeur via le lien internet suivant : <https://private-investors.axaim.be/fr/home-temp>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers: ombudsman@ombudsfin.be ou au +32 (0)2 545 77 70.

Ce document ne constitue pas un élément contractuel, ni un conseil en investissement.

(1) La catégorie de risque est calculée sur base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du compartiment. La catégorie de risque publiée n'est pas garantie et peut évoluer dans le futur. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque. La catégorie 1 représente la catégorie la plus faible, la catégorie 7, la catégorie la plus élevée. (2) AXA WF Framlington Longevity Economy est un compartiment sans garantie de capital d'AXA World Funds, SICAV UCITS IV de droit luxembourgeois, établie avenue J.F. Kennedy 49, L - 1885 Luxembourg et enregistrée sous le numéro de registre du commerce B 63.116. AXA WF Framlington Longevity Economy a le statut de UCITS et est disponible en Belgique. (3) Sur base de la grille tarifaire appliquée par le distributeur. (4) Cut off avant 15 h (heure du Luxembourg) pour SSB Luxembourg au Luxembourg. (5) Les investisseurs physiques seront soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions (part de capitalisation et/ou distribution) du compartiment ayant plus de 25% de créances en portefeuille pour les parts acquises avant le 1er janvier 2018 ou ayant plus de 10% de créances en portefeuille si les parts ont été acquises à partir du 1er janvier 2018. (6) AXA Funds Management est la société de gestion de droit luxembourgeois d'AXA WF Framlington Longevity Economy domiciliée avenue J.F. Kennedy 49, L - 1855 Luxembourg et enregistrée sous le numéro du registre de commerce B 32.223. (7) Structure 'Nominee' : les parts des investisseurs sont inscrites en leur nom propre sur un compte titres auprès du 'Nominee'. Ensuite, l'ensemble des investisseurs sont inscrits globalement sur un compte d'investisseurs-nominee dans le registre du compartiment. (8) Le mécanisme du swing pricing consiste à ajuster à la hausse (en cas de collecte nette positive) ou à la baisse (en cas de collecte nette négative) la valeur nette d'inventaire qui sera appliquée aux souscriptions/rachats d'un jour précis afin de contrebalancer les coûts de transaction sur les marchés engendrés par de larges mouvements, et ainsi préserver la performance du fonds. AXA IM et/ou ses affiliés peuvent recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession relative au fonds de placement ou à la structure du placement. Veuillez contacter AXA IM Benelux pour plus d'informations au sujet de ces rétrocessions.

Pour toute autre information, les investisseurs sont priés de prendre contact avec le service financier Caceis Belgium. Les informations présentées peuvent être différentes des informations actualisées. Du fait de leur simplification les informations contenues dans ce document sont partielles. Les données actualisées sont disponibles dans le prospectus et le KIID.